

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 27 mai 2014**

OBJET

**03 - CRÉATION D'UN EMPLOI D'AIDE MÉDICO
PSYCHOLOGIQUE A LA PASSERELLE**

N° 2014-05-03

NOMENCLATURE : 4/2/1

L'an deux mille quatorze, le vingt sept mai à dix neuf heures,

Le Conseil Municipal légalement convoqué le seize mai 2014, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Alain ROYER, Maire.

Alain ROYER, Catherine CADOU, Gil RANNOU, Frédéric CHAPEAU, Elisa DRION, Gwénola LEBRETON, Mickaël MENDES, Catherine HENRY, Rémi ROLLAND, Jean-Claude SALAU, Damien CLOUET, Magali LEMASSON, Thierry GICQUEL, Philippe LEBASTARD, Michel RINCE, Yvon LERAT, Isabelle GROLLEAU, Lionel BROSSAULT, Valérie ROBERT, Marie-Madeleine REGNIER, Emmanuel RENOUX, Soumaya BAHIRAEI, Alain BLANCHARD, Jean-Pierre TUAL, Joëlle CHESNAIS.

Excusées :

Florence CABRESIN donne pouvoir à Philippe LEBASTARD
Chantal PERRUCHET donne pouvoir à Damien CLOUET
Martine MOREL donne pouvoir à Emmanuel RENOUX

Absente :

Catherine RENAUDEAU

Nombre de membres :

en exercice.....29
présents.....25
ayant un pouvoir...03
votants.....28

Délibération

Rapporteur : Madame Catherine CADOU

Dans le cadre de son projet expérimental « accueil d'enfants porteurs de handicap » au sein de la structure Passerelle, la mairie de Treillières souhaite créer un poste d'aide médico psychologique.

Il est prévu d'accueillir deux enfants présentant des troubles du comportement pendant douze après-midi sur mai et juin 2014.

Nombre de postes : 1 poste

Date du contrat : du 13 mai au 26 juin 2014

Rémunération : statutaire au prorata du nombre d'heures effectuées.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à la majorité de 28 Voix pour décide de :

- VALIDER la création d'un poste d'aide médico psychologique.

Pour extrait conforme,

Le 04 juin 2014,

**Le Maire,
Alain ROYER**



Accusé de réception en préfecture
044-214402091-20140527-2014-05-27-DE03-DE
Date de télétransmission : 10/06/2014
Date de réception préfecture : 10/06/2014